

## PROCES-VERBAL DE LA 11<sup>ème</sup> REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE A LUBUMBASHI LE 27/04/16

La séance est ouverte à 16h10' sous la présidence de Monsieur Michel ANASTASSIOU, Président du Conseil.

## Sont présents ou représentés:

- Monsieur Michel ANASTASSIOU;
   Président
- Monsieur Simon SANGAMAY;
   Administrateur
- Monsieur Jean-Luc SEGUIN ;
   Administrateur
- Madame Magali ANASTASSIOU;
- Administratrice
- Madame Marielle COLLINS;
   Administratrice
- Monsieur Jacques KALABO
   Administrateur
- Monsieur Jean-Pierre KONGOLO;
   Administrateur

Madame Sefia JETHA assume les fonctions de secrétaire de la séance. Madame Vanessa ANASTASSIOU est invitée à la séance.

La majorité des membres du Conseil étant présents ou représentés, le Président déclare le Conseil valablement constitué et apte à délibérer sur l'ordre du jour.

Un point "divers" est ajouté aux points à l'ordre du jour.

du jour.

Michel Anastassiou, présente et commente le Rapport de Gestion 2015. Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du procès-verbal.

De nouvelles mesures sont prises pour continuer à maximiser la

réduction des coûts en 2016:

- Du côté « Enseignement Secondaire », en plus des mesures prises l'année dernière (réduction du nombre d'élèves retenus à la fin de la 6ème à trois et exclusion pour les élèves qui doivent répéter leur année ou dont les parents n'auront pas couvert leur participation à la fin de l'année scolaire en cours), les Administrateurs adoptent la proposition du Comité de Gestion de supprimer la prise en charge du pensionnat. Les enfants logeront dans leur famille et en contre partie, l'ASBL annulera les frais de "participation parents" et donnera une allocation de 10\$/mois à chaque enfant.
- Pour le reste, le blocage des nouveaux investissements est de mise.

Il est recommandé d'éviter les pertes de change €/\$.

Il existe un potentiel de 30 à 40.000 USD en stock de BD qui n'arrive pas à être écoulé. Jean-Pierre Kongolo se propose d'en parler au Chef de Division du Ministère Provincial de l'Enseignement.

Le Rapport de Gestion 2015 est approuvé.

Michel Anastassiou présente ensuite les Etats Financiers 2015.

Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du

procès-verbal.

Les Administrateurs relèvent l'importance de la perte d'exploitation correspondant à la valeur des amortissements qui est due essentiellement à la forte réduction des sponsors. Cette perte sera absorbée par le report des années précédentes.

Jean-Pierre Kongolo suggère de se conformer à l'OHADA en ce qui concerne la présentation des Etats Financiers. Simon Sangamay en est

chargé.

Les Etats Financiers 2015 sont approuvés.

Michel Anastassiou présente les Prévisions de Trésorerie 2016-2017. Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du procès-verbal.

Toute autre chose restant égale, il apparait qu'avec les mesures prises et en cours, l'asbl arrivera à terminer 2017 avec 42.000 USD de trésorerie.

orerie.

A. M.

Michel Anastassiou insiste sur l'importance de trouver de nouvelles sources de financement pour pérenniser notre activité:

- les réseaux sociaux;

- les célébrités qui pourraient promouvoir l'asbl: Magali Anastassiou suggère que l'asbl contacte Dieudonné Lukoji.

## Les Prévisions de Trésorerie sont approuvées.

Michel Anastassiou présente le Budget "Enseignement Secondaire" pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017.

Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du procès-verbal.

Le résultat des mesures prises et à prendre apparait clairement.

Le Budget "Enseignement Secondaire" est approuvé.

Le Président présente le Budget "Dispensaire" pour l'année 2016.

Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du

procès-verbal.

L'activité qui génère un besoin de financement annuel (hors amortissements) de l'ordre de 8000 USD par an est appréciée par la population.

Le Budget "Dispensaire" est approuvé.

Le Président présente le Budget "Enseignement" pour l'année scolaire 2015-2016.

Les documents détaillés sont en annexe et font partie intégrante du procès-verbal.

Le Budget "Enseignement " est approuvé.

## Divers:

1. Afin de se conformer aux Statuts, le Conseil propose:

 a. Que monsieur Anastassiou soit Président et Administrateur Délégué;

b. Que monsieur Kongolo soit nommé Vice-Président de l'asbl Mikembo.

2. Il est retenu d'envoyer une lettre de demande de contribution aux membres d'honneur.

Le Président remercie les Administrateurs et lève la séance à 17h00'

**SIGNATURES** 

Michel AN ASTASSIOU

Jacques WA MWANZA KALABO

Simon SANGAMAY

Marielle OOLLINS

Jean-Luc SEGUIN

Magali ANASTASSIOU

Jean Bierne KONGOLOZIII